Novembre 2024 BULLETIN MENSUEL ISSN 0999-9345

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE
Fondée en 1761, reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968
Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche-72039 Le Mans cedex 09
Courriel : sasaslemans@gmail.com ; Site internet : www.sciences-et-arts72.fr

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Nos amis Guillaume et Jean-Pierre Epinal ont représenté notre société aux salons « Faites lire » et «Entre cours et Jardins », organisés au Mans les 5/6 octobre et 12/13 octobre. Il s'agissait de présenter au public notre volume de mémoires 2021-2022 intitulé *ROSOMANES ET ROSES AU MANS de la Renaissance à nos jours*. Les auteurs ont également animé le 13 octobre, une conférence sur le même thème qui a rassemblé une quarantaine de personnes.

Merci de noter les dates, thèmes et conférenciers de nos prochaines séances, à *14h 30, à l'auditorium de la médiathèque Louis Aragon, 54 rue du Port, au Mans*

Vendredi 8 novembre : *colloque : le patois du Maine* (Serge Bertin et l'association Heulâ).

Samedi 7 décembre : *René Levasseur, homme politique, conventionnel sarthois* (Didier Béoutis).

Nouveaux adhérents

Mme Marie-Françoise DEWITE à Courcemont. Retraitée, maire adjointe aux affaires scolaires et culturelles.

M. Roger BOULAY à Torcé-en-Vallée.

M. Dominique LANGEVIN-HILGER à Briosne-lès-Sables. Retraité.

M. Emmanuel LEGRAND, à Courcemont, Retraité.

Mme Véronique ROULLAND à Courcemont, Retraitée.

Mme Bernadette MORANCÉ au Mans. Retraitée.

M. Gaby LAMBERDIÈRE à Beaumont-sur-Sarthe.

Merci de noter le nouvel IBAN de l'association : FR76 1790 60011296 4250 6548 045
Il est possible de régler les cotisations par virement à ce compte
- 43€ adhésion avec le bulletin annuel de Mémoires ; 30 € adhésion simple.
Pour 2025, l'adhésion avec le volume de mémoires passe à 45 €.

Pour faciliter la gestion des fichiers, les sociétaires qui n'auraient pas versé leur cotisation en 2023 ou 2024, sont appelés à nous indiquer s'ils ne souhaitent plus contribuer, par leurs adhésions, aux frais de fonctionnement de la SASAS. Merci de nous prévenir par courrier ou courriel.

La création des Sociétés d'agriculture sous Louis XV et L'Académie d'Agriculture de France

Intervention de Christian FERAULT[1], vendredi 11 octobre 2024 (résumé)

Face à une situation désastreuse des campagnes au milieu du XVIIIe siècle – ignorance, misère, rendements très faibles et aléatoires, disettes voire famines –, aux progrès de nombreuses sciences sous l'inspiration des Lumières et aux exemples de pays voisins (Angleterre, Pays-Bas, Suisse...), l'idée de « *faire autrement* » sur des surfaces contraintes progresse en France sous Louis XV, grâce aux actions déterminantes de Gournay, de Turbilly, Bertin et Trudaine : l'agriculture doit, elle aussi, être réfléchie et améliorée !

D'où l'idée de la constitution, dans chaque Généralité, d'associations agricoles nommées « *Sociétés* » assorties de « *Bureaux* » dans des villes voisines de leur siège. L'agriculture entre ainsi dans l'administration du Royaume. Par ailleurs – et c'est fondamental –, un édit de 1761 institue la libre circulation des grains et farines dans tout le pays.

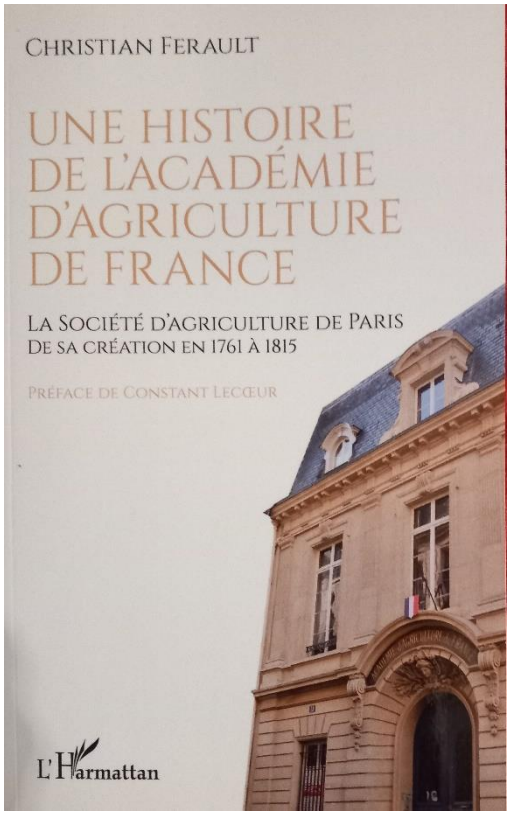

Entre 1761 et 1763, quinze Sociétés d'agriculture sont constituées. La première est celle de Tours (24 février 1761) avec des bureaux à Angers et au Mans ; la seconde est constituée à Paris le 1er mars 1761... Ces Sociétés permettent progressivement d'immenses avancées qui aboutiront à la Première révolution agricole des Temps modernes, c'est-à-dire à la rotation triennale sans jachère.

La Société d'Agriculture de Paris, active depuis 263 ans et connue sous douze appellations successives, deviendra, le 23 février 1915, l'Académie *d'Agriculture de France*. Son Hôtel est situé au 18, rue de Bellechasse, à Paris 7e.

Elle a pour devise : « *Une passion : connaître, une ambition : transmettre* », et comprend aujourd'hui 120 membres titulaires, 180 correspondants et 120 membres et correspondants d'autres nationalités. À 75 ans, tout membre devient émérite ou honoraire.

Tous sont répartis entre dix sections thématiques dont les titres sont associés à l'évolution des connaissances. Elle se réunit chaque mercredi en séance publique et travaille de plus en plus en groupes intersections œuvrant sur des thèmes d'actualité.

Ses membres sont élus sur cooptation puis échanges, et, enfin, vote.

Elle est administrée par six *Officiers*, dont un président élu pour un an, mais qui peut se représenter après un nouveau délai d'une année, un secrétaire et un trésorier perpétuels.

Sous l'appellation de *Société*, elle a publié principalement des *Mémoires* et un *Bulletin des séances*. Devenue *Académie*, sa publication phare est constituée par les *Comptes rendus des séances*..., sous forme papier puis numérique, depuis 2012 : un ensemble représentant de l'ordre de 250 000 pages.

[1] Directeur de recherche honoraire de l'INRA, Membre émérite et Vice-secrétaire honoraire de l'Académie d'agriculture de France.

Sa spécificité agricole a été progressivement élargie à l'alimentation humaine et à l'environnement.

L'Académie a toujours recherché son indépendance du pouvoir politique et des entreprises privées, d'où des moyens financiers et humains contraints.

Comme toute entité académique, elle a connu des périodes particulièrement brillantes comme, entre autres, après sa création, au cours de la seconde moitié du XIXe siècle et depuis 1945, toujours associées à des Officiers visionnaires et au recrutement de personnalités scientifiques du premier niveau.

Aujourd'hui, elle est, plus que jamais, confrontée à de nombreux défis tels que les nouveaux modes de communication et sa présence visible sur les réseaux sociaux, l'indispensable féminisation de ses effectifs, la participation accrue à ses travaux de membres d'autres nationalités, ses relations aux autres académies et sociétés dont provinciales....

Son thème directeur actuel s'inscrit dans la question de la faim et du développement en Afrique.

. Quelques nouvelles brèves évoquées dans la presse locale

Le salon du livre du Mans a été reconnu par le centre National du Livre comme une manifestation de grande qualité en soulignant la volonté de s'inscrire dans la durée. La gratuité de l'accès et la richesse de la manifestation qui a accueilli 65 000 visiteurs ont été remarquées. Fâchée que le dernier salon (5 et 6 octobre) n'accordait pas assez de place, selon elle, aux auteurs locaux et régionaux, *l'association des Auteurs du Maine et du Loir* a organisé son propre salon quelques jours auparavant. Souhaitons que ce différend trouve sa solution pour l'année prochaine.

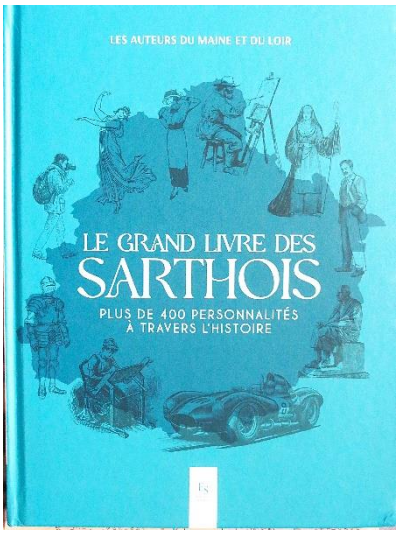

Plusieurs auteurs locaux ont publié ou annoncé des ouvrages, souvent en auto édition : Quelques exemples : **Julien Fosse**, jeune Manceau passé de la Sarthe rurale aux hautes sphères des ministères parisiens a publié *Le goût des amours mortes*. (ML 12 août). **Bertrand Coudreau** a rassemblé trente-deux membres de l'association *Les auteurs du Maine et du Loir* qui ont contribué à un gros volume intitulé *Le Grand livre des Sarthois, plus de 400 personnalités à travers l'Histoire* (OF 4 sept.). **Jean-Claude Gilbert** a raconté *Malicorne depuis le Moyen Âge* (ML 13 août). **Jacques Morize** a résumé le résultat de ses recherches dans *La Sarthe 1939-1944, six années de craintes, sang, larmes et d'espoirs* (ML 8 août). Un groupe d'habitants d'**Yvré-l'Évêque** rassemblés dans l'association *Mémoires yvréennes* a concrétisé ses recherches dans un volume à paraître le mois prochain (ML 11 oct).

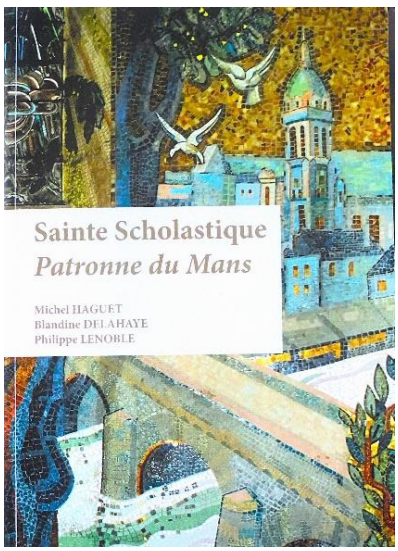

Heulâ… C'est la fête. Tel est le titre du dernier opus sorti par l'association éponyme. Plus précisément un recueil de 35 textes courts écrits en patois (avec traductions des mots difficiles pour les non pratiquants). (ML 6 oct).

Pour terminer cette évocation des productions nouvelles, nous mentionnons l'ouvrage sorti en juin rédigé par Michel Haguet, Blandine Delahaye et Philippe Lenoble, et consacré à l'histoire de Sainte-Scholastique patronne du Mans.

Le festival *Plein Champ* se déroule chaque année en juillet, au Mans, depuis 2019. Dans le sillage de cette manifestation, un prolongement s'organise en ville où plusieurs façades ont déjà été décorées par les artistes spécialistes de cet art urbain. Une bonne cinquantaine d'œuvres sont déjà réalisées. Les deux dernières ornent des murs aveugles sur la place de l'Éperon (angle rue de la Galère) et rue des Falotiers (angle rue de la Barillerie). On les doit à deux artistes de renommée internationale, **François Schuiten** et **Wen 2** qui ont associé leurs talents pour produire ces deux tableaux impressionnants. Tout ceci s'effectue dans le cadre du programme *Transformations murales* porté et financé par la Ville. Jugez-en !

Immobilier de prestige. Deux opérations sont en cours dans notre Vieux-Mans : d'abord une rénovation du vénérable hôtel de Vaux, rue de Vaux, où seront disponibles huit beaux appartements avec caves dans la célèbre tour accolée à la muraille. En parallèle, dans une autre bâtisse au 70 Grande-Rue (angle rue du Bouquet) huit autres logements sont en cours de réhabilitation. (ML 6 août).

Ailleurs en ville, (secteur Prémartine-Verdigné), la société Lelièvre immobilier construira 42 appartements qui remplaceront une villa sur un terrain de 1800 m^2. Des discussions sont en cours à propos des arbres à sauver, voire à ajouter, pour sauvegarder l'intimité des voisins. (ML 8 oct.).

Les trois chronolignes. La ville du Mans prépare un grand chantier visant à augmenter la capacité du réseau des tramways. En plus de l'allongement des rames et donc des quais, il s'agira d'accroître le débit de trois lignes principales irrigant le centre-ville. Ces voies rapides entraineront des modifications du plan de circulation et certaines retouches sur les autres lignes de tram et de bus. Ils pourront affecter les tracés des pistes cyclables et des cheminements piétonniers. Aussi, avant de bénéficier des avantages, les Manceaux devront subir les inconvénients de travaux qui s'étaleront sur plusieurs années. Les discussions demeurent en cours car il faudra changer les habitudes, repenser les tracés des pistes cyclables et des trottoirs, revoir le schéma de certaines places, et l'organisation de certains marchés, répondre aux craintes des commerçants pour leurs chiffres d'affaires. Treize kilomètres de voirie à réaménager !

La montée des eaux. Autour du 10 octobre, la Sarthe a enregistré de fortes précipitations. C'est surtout dans les secteurs nord-est (La Ferté-Bernard, Montmirail, Théligny…) que de nombreux riverains de l'Huisne et de la Même ont eu très peur et que certains ont subi des inondations lors d'une crue jugée comparable à celle de 1995. (ML 10 et 12 oct.).

Le directeur-gérant, Didier Béoutis